REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

AR Prefecture
043-214300915-20250303-20250303_04-DE
Reçu le 04/03/2025
Publié le 04/03/2025

COMMUNE DES ESTABLES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/03/2025 / Délibération N°20250303_04

Date de la convocation 27/02/2025
Nombre de conseillers en exercice : 11

L'an deux mille vingt-cinq et le trois mars
À 20 **heures 00**, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Philippe BRUN.

Présents : 8
Votants : 8 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 1

X	Philippe BRUN	X	Yves SANIAL
X	Alice MALARTRE	Absent excusé	Thierry MICHEL
X	Michel RIBES	X	Alain ROMÉAS
X	Laurence EXBRAYAT	X	Jeanne PRADIER
	Alexandre MALARTRE	X	Michel LEYDIER
	Odette GAILHOT		

Alice MALARTRE a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Achat au département de portions des parcelles

Le Maire PRÉSENTE les promesses de vente établies par le département.

N°	*DESIGNATION CADASTRALE DE L'IMMEUBLE*						Surface à céder
	COMMUNE	Section	N°	Lieu-dit	Nature	Surface	
	LES ESTABLES	AO	301	LES JAMBES	PRES	463 m²	463m²
	LES ESTABLES	AO	304	LES JAMBES	PRES	131 m²	131 m²
	LES ESTABLES	AO	344	LES JAMBES	PRES	117 m²	117 m²
	LES ESTABLES	AO	345	LES JAMBES	PRES	467 m²	467 m²
	LES ESTABLES	AR	101	GIRE	PRES	8112 m²	8112 m²

Après délibération, le Conseil Municipal AUTORISE le Maire à procéder aux formalités nécessaires et à signer tous les actes et pièces s'y rapportant.

Philippe BRUN, Maire des Estables